



Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mai 2019

Edit0



Et nous voilà déjà au mois de mai. Le printemps s'éclate, les jardinières se remplissent, les rois des balcons s'apprêtent à colorer nos jolies façades. Mais pour les citoyens de notre village, le mois de mai se révèle être un mois important.

Tout d'abord sur le plan local :

- à travers leur participation au bon déroulement de la « Journée citoyenne », belle image de civisme, de solidarité tant sur le plan matériel que moral.
- à travers la pose dans notre village des « Stolpersteine », manifestation de respect du devoir de mémoire que nous devons à nos plus anciens.

Ensuite sur le plan national, à l'issue de ce grand débat auquel chacun de vous a participé à sa manière, et va, enfin, en découvrir les résultats. Quel procédé innovant !

Enfin sur le plan européen, chacun doit porter son vote aux élections européennes, qui devrait être bénéfique à ses institutions bien malades, avec ou sans Brexit, et leur permettre de mieux faire face aux grands défis de ce monde. Quel enjeu !

Pour terminer, réjouissons nous des moments festifs et conviviaux qui jalonnent le mois de mai dans notre village.

Bravo et merci à toutes ces associations qui s'activent au travers des tournois sportifs, des ateliers cuisine, des expositions photos et autres, ...

Et bravo enfin à nos petites Grenouilles du village qui se multiplient en énergie. Venez nombreux les encourager !

Anita ZIMMERMANN



Maisons fleuries 2018



Décoration de Pâques



Assemblée générale des Donneurs de sang



Décoration de Pâques



Chasse aux œufs

Photos : Jérôme Bauer -
Gérard Hirtz - Francis Ziessel

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Nous étions en pleine réunion du conseil municipal quand la nouvelle est tombée : Notre-Dame de Paris est en train de brûler !

Qui d'entre nous n'a pas été touché par ces images du monument le plus visité de France, qui a accompagné notre histoire pendant plus de 800 ans, en train d'être ravagé par les flammes ?

L'élan de solidarité qui s'est manifesté en France et dans le monde dans les heures qui ont suivi ce drame est la preuve d'un attachement certain à cet édifice religieux, véritable joyau architectural. N'en déplaise aux détracteurs !

Mais faisons confiance à nos bâtisseurs d'aujourd'hui afin que cette cathédrale retrouve sa splendeur d'origine dans les meilleurs délais.

Activités diverses...

Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour la remise des prix du fleurissement 2018. Une projection d'un diaporama et un tirage au sort d'une tombola ont agrémenté cette belle soirée où tous les participants ont été vivement remerciés. Le palmarès figure page 9 de ce bulletin.

Le marché de Pâques des écoles ou la chasse aux œufs organisée par les Grenouilles s'éclatent dans le parc de l'Hôtel de Ville nous ont mis, à leur manière, dans l'ambiance des fêtes de Pâques.

Comme toujours, la salle des Sociétés était bien remplie pour l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang présidée par M. Jean-Jacques FLEISCHER. C'était également l'occasion de remettre de nombreux diplômes aux donateurs méritants. Un grand MERCI au président et à son comité qui s'investissent sans compter dans un seul but : celui d'aider les autres !

Félicitations à nos jeunes sapeurs-pompiers des Trois-Châteaux qui ont réalisé d'excellentes performances lors du parcours sportif le 6 avril à JEBSHEIM. Un grand MERCI également à leurs dirigeants et formateurs.

Informations brèves...

Une dizaine de personnes ont donné suite à l'appel du maire pour le montage du chapiteau. En une demi-journée, toutes les toiles étaient installées. MERCI à ces bénévoles qui ont donné un coup de main aux agents communaux.

Sur les 8 candidats qui ont postulé pour un job d'été, 2 ont été retenus par tirage au sort pour aider les agents techniques durant les 2 mois d'été.

Il y avait peu de monde intéressé par la vente du mobilier en place dans le presbytère. Ce mobilier est désormais visible sur « LE BON COIN » :

<https://www.leboncoin.fr/ameublement/1601719147.htm>

<https://www.leboncoin.fr/ameublement/1601725468.htm>

N'hésitez pas à vous y rendre ou à prendre contact avec le président du Conseil de Fabrique M. Raymond FRITZ au 06 11 24 30 06, si vous êtes intéressé(e).

Les comptes 2018, le budget, les projets 2019...

Sur ma proposition, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux des taxes des impôts locaux de 2 % pour l'année 2019 (9 élus étaient pour l'augmentation de 2 %, 5 pour une augmentation de 1 % et 4 pour le maintien des taux 2018). Ma proposition se justifie par une très nette diminution des dotations/compensations de l'Etat (- 106 000 € entre 2013 et 2018 ; cumulées cela représente une somme de 277 000 €), la diminution sensible des aides ou subventions accordées par la Région, le Département ou l'Etat et les nombreux projets auxquels la commune devra faire face dans les meilleurs délais (mise en accessibilité de la mairie et du tennis, aménagement d'un terrain multisports et d'un skate-park promis aux jeunes, participation à la transformation du presbytère, ...).

Côté « Fonctionnement », les postes importants ne devraient pas subir de grosses variations par rapport à 2018 exceptée la ligne « Subventions » dans laquelle apparaît l'aide conséquente accordée au périscolaire afin de maintenir l'équilibre financier de la structure.

Côté « Investissement », les gros projets prévus cette année consistent en la construction d'un nouveau dépôt communal, la pose de pavés alvéolaires au Hochstadenweg, la mise en accessibilité du clubhouse des footballeurs et de la piste de quilles, l'agrandissement du columbarium, le remplacement de 39 foyers lumineux par de l'éclairage LED, ...

Journée citoyenne...

Prévue le samedi 11 mai, les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 3 mai.

Pose de pavés de mémoire « Stolpersteine »...

La population est invitée à participer à la partie officielle prévue rue de la Montagne à partir de 11 h et au colloque prévu salle-Saint-Michel à partir de 13h45 (voir programme page 3).

Incivilités...

Un carton avec un pèse personne a été déposé près des bennes enfouies rue d'Eguisheim, une friteuse, des planches et un fût de bière au parking de la Lauch, une corbeille à déchets nouvellement installée Place de l'Eglise a été taguée... Comment faire pour mettre fin à ces incivilités ?

Il en est de même pour les crottes de chiens non ramassées au parking Saint-Paul ou dans les espaces verts dont le parc de l'Hôtel de Ville, alors que la commune a investi dans les distributeurs de sachets et que le coût d'achat annuel de 15 000 sacs s'élève à 972 €.

Le maire est preneur de tous les indices permettant de remonter aux auteurs des faits, dont le manque de savoir-vivre en communauté et le non respect d'autrui sont évidents !

Pour info : 3 personnes ont déjà été verbalisées (150 €) pour des dépôts sauvages constatés depuis le 1^{er} janvier 2019.

Avec la pose des pavés de mémoire, le Grembelfescha, la Journée citoyenne, le tennis, l'exposition photos, ... vous constaterez qu'il est difficile de s'ennuyer dans notre village. Le programme des manifestations se trouve dans l'agenda situé page 3 de ce bulletin communal. Vous pouvez vous y référer.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

MAI

1 ^{er}	Pose de pavés de mémoire (Stolpersteine)
3	Réunion publique nouveau tri
4	Distribution kits nouveau tri
8	Grembelfeschà
9	Tournoi des familles Tennis
9	Vernissage expo « Les rencontres photographiques » Soirée jeux les Grenouilles s'éclatent
10 au 12	Exposition « Les rencontres photographiques »
11	Journée Citoyenne
18	Atelier « Entretien et réparer soi-même son vélo »
19	Bourse aux vêtements <i>Les Grenouilles sportives</i>
19	Après-midi jeux <i>Les Grenouilles s'éclatent</i>
25	Atelier « Cuisine anti gaspi »
26	Elections européennes
28	Réunion publique fibre optique

JUIN

1 ^{er}	Couscous football
1 ^{er}	Remise de prix tournoi de quilles
3	Réunion Calendrier des fêtes
7	AG Freschahissala
14	Collecte de sang
15	Concert Adem'oh
16 au 30	Tournoi de tennis
17	AG TTH
21	AG football
27	Spectacle de musique mécanique pour les écoles
29	Kermesse des écoles

GRAND DEBAT NATIONAL

Vous pouvez consulter les cahiers citoyens en salle de lecture des archives départementales du Haut-Rhin, à la Cité administrative (rue Fleischhauer à Colmar), tous les jours sauf le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COLLECTE DES DECHETS : JOURS DE RATRAPAGE

En raison des jours fériés de mai, les biodéchets seront ramassés les jeudis 2 et 9 mai (à la place des mercredis 1^{er} et 8 mai), à partir de 4h30.

Merci de ne pas oublier de sortir puis de rentrer vos conteneurs bruns !

STOLPERSTEINE : programme du 1^{er} mai

- 9h : Début de la pose des pavés de mémoire
- 11h : Cérémonie officielle avec la pose de 16 pavés et le dévoilement d'une plaque commémorative rue de la Montagne
- 12h30 : Verre de l'Amitié
- 13h45 : Colloque salle Saint-Michel

RAPPEL



TRES HAUT DEBIT : REUNION PUBLIQUE

L'ouverture commerciale du réseau très haut débit Rosace se poursuit sur le territoire alsacien, dans le cadre du plan Très Haut Débit initié par la Région Grand Est et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Une réunion publique est organisée le mardi 28 mai à 19h sous le chapiteau situé dans le parc de l'Hôtel de ville pour les habitants de Herrlisheim et Herrlisheim Vignoble.

Cette réunion publique permettra d'informer les habitants et les professionnels sur les modalités de raccordement de leurs logements ou entreprises à la fibre optique et de présenter les offres des différents fournisseurs d'accès internet (FAI).

ATELIERS BIEN ETRE POUR LES SENIORS

Venez découvrir les techniques de relaxation basées sur des exercices de respiration et de détente, au sein d'un groupe d'une quinzaine de participants animé par un professionnel.

Le cycle prévoit 5 rencontres d'une heure et demi à deux heures, les jeudis après-midis, du 16 mai au 20 juin 2019.

Ces ateliers gratuits sont ouverts aux seniors, sur inscription auprès de l'association Atout Age Alsace (03 89 20 79 43 ou sur www.atoutagealsace.fr).

1^{ère} séance : jeudi 16 mai 2019 à 14h30
Salle Europe, 13 rue d'Amsterdam à COLMAR

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les bénévoles de la bibliothèque municipale vous accueillent le mardi de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 16h et le premier samedi du mois.

Plus de 5 000 ouvrages et magazines sont à votre disposition. N'hésitez pas à consulter le catalogue en ligne sur :

<http://herrlisheim-pom.c3rb.org/>

TRI DES DECHETS : NOUVEAUTE

Les emballages en plastique rigide (pots, barquettes, ...) et en plastique souple (sachets, films, ...) seront désormais jetés dans les containers « papier / plastique ».

Afin de bien expliquer ces nouvelles règles de tri et vous remettre votre kit de tri, Colmar agglomération et la commune organisent :

- une **réunion publique** le vendredi 3 mai à 19h00, salle Saint-Michel.

- une **journée de remise du kit et des consignes de tri** le samedi 4 mai de 9h00 à 16h00 sous le chapiteau, dans le parc de l'Hôtel de Ville.

FRONTALIERS DU GRAND EST

La région Grand Est est la région transfrontalière par excellence.

De par sa position géographique, elle est la plus concernée en métropole par le travail transfrontalier. Le Luxembourg représente la première destination, suivie par l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. A nos frontières, les citoyens ont à leur disposition des services de structures spécialisées.

Frontaliers Grand Est, association soutenue par la Région Grand Est et l'Europe, est un centre de ressources au service des frontaliers, des étudiants et des entreprises associé à une plate-forme numérique. Qu'ils travaillent en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg ou en Suisse, leur organisme, avec une équipe qualifiée de niveau expert, répond gratuitement aux questions des frontaliers concernant le droit du travail, la fiscalité, la protection sociale et tout ce qui est relatif à la vie quotidienne.

Retrouvez toute l'information sur le site
<https://www.frontaliers-grandest.eu>

Vous pouvez également les joindre par mail (contact@frontaliers-grandest.eu) et/ou par téléphone (03.87.20.40.91).



ATELIERS ZERO DECHET



Atelier « Entretien et réparer son vélo »

Le vélo, mode de déplacement écologique par excellence, est aussi un équipement qu'il est assez facile d'entretenir et réparer soi-même. Il en va de la durabilité de sa petite reine, de sa propre sécurité, et aussi de son porte-monnaie. Cet atelier vise à vous transmettre les bases de l'auto-entretien et de l'autoréparation d'un vélo.

Samedi 18/05/2019 (9h30 // 12h00)

Diagnostic, entretien et réparations sur les vélos des participants

**Cour de la mairie (chapiteau),
Allée de l'Hôtel de Ville**

Animation par l'association ColmarVélo – Vélodocteurs.

Si possible, venez avec votre vélo. Attention, l'atelier se passe en extérieur : veillez à vous vêtir de façon adaptée.

Atelier « Cuisine anti gaspi »

Vous avez envie de remplir votre assiette plutôt que votre poubelle ; mais vous ne savez pas comment vous y prendre pour modifier vos habitudes ? Cet atelier vous fera découvrir des façons de cuisiner simples et savoureuses en utilisant des produits bruts et de saison, ainsi que les restes de votre frigo !

Samedi 25/05/2019 (9h30 // 12h30)

**Salle des sociétés,
Cour Sainte Marthe (Hôtel de Ville)**

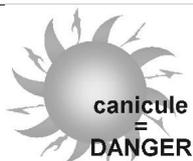
Animation par un cuisinier professionnel et formateur.

Ateliers organisés par Colmar agglomération en partenariat avec la commune de Herrlisheim

Inscription obligatoire sur le site de Colmar agglomération :

<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

D'autres ateliers seront organisés sur d'autres thèmes dans votre commune et dans d'autres communes de Colmar agglomération. Plus d'informations sur <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>



PLAN CANICULE

L'été approche et, comme les années précédentes, la commune met en place le dispositif « Plan Canicule ».

Notre mission est d'organiser le recensement des personnes âgées seules et des personnes handicapées vivant à domicile afin qu'elles puissent demander leur inscription dans le registre « Plan Canicule ». Celui-ci est confidentiel : les données sont transmises aux services autorisés uniquement sur demande du Préfet.

Dans ce cadre, mais aussi au nom de la solidarité dans notre village, les personnes recensées seront contactées par la municipalité pour pouvoir cerner leurs besoins et leurs attentes. Nous pourrons ainsi leur apporter aide et réconfort si le plan canicule est déclenché.

Micheline RITTER, adjointe au Maire, sera votre contact pour de plus amples renseignements.

Pour bénéficier de ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Merci pour votre confiance.

INFO SYNDICAT DES EAUX (SIEPI)

Les beaux jours arrivent et nous sommes sollicités pour le remplissage des piscines.

Rappel : la prise d'eau sur poteau d'incendie à des fins privées pour remplir une piscine est interdite !



Journée Citoyenne

SAMEDI 11 MAI 2019

RDV SUR LE PARKING ARRIÈRE DE LA MAIRIE À 8 H

RAPPEL

Chacun peut participer à sa manière à cette Journée citoyenne et apporter son soutien à notre démarche. Les bricoleurs (euses) sont évidemment les bienvenus (es), mais votre mobilisation peut aussi se concrétiser sous forme de réalisation de desserts ou encore d'aide à la préparation et au service du repas.

Les chantiers retenus sont les suivants : peinture du portail du cimetière, peinture des gardes corps à la gare, peinture porte en lambris du préau du périscolaire, peinture petite clôture derrière l'église, finalisation des travaux du clocher de l'église, nettoyage de l'église, entretien du cimetière, Haut-Rhin propre, nettoyage des panneaux de rues, nettoyage des vitres du lavoir, plantation de massifs, reprise du marquage au sol, déménagement du presbytère, animation atelier pour enfants à partir de 8 ans, distribution de collations, atelier repas et préparation du chapiteau, rangement du chapiteau.

Des bulletins d'inscription, à **retourner avant le 3 mai**, sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Nous comptons sur votre présence pour le bon déroulement de cette journée.

Merci d'avance pour votre soutien !

ANIMATIONS ETE

Les pré-inscriptions à la mairie sont closes. Si vous souhaitez encore bénéficier du dispositif, vous pouvez vous rendre en Mairie de Colmar à la Direction des sports (bureau n° 815), jusqu'au 10 mai 2019, dernier délai.

Le tirage au sort de l'ordre de passage de toutes les familles ayant procédé à une pré-inscription se déroulera le mercredi 15 mai 2019 à 18h00.

En revanche, les familles, qui n'auront pas pu participer au tirage au sort pourront tout de même, si elles en font la demande auprès de la Direction des sports de la Mairie de Colmar, jusqu'au vendredi 7 juin 2019 à 12h00, être rajoutées en fin de liste, comme si elles avaient été tirées au sort en dernière position.

Cette démarche permettra ainsi aux familles retardataires d'inscrire leurs enfants, le samedi 8 juin 2019, en fin de journée, à la Maison des Associations.

Les inscriptions se poursuivront en Mairie de Colmar, à la Direction des sports, pour toutes les familles **PRE-INSCRITES** ou **NON** :

- le mercredi 12 juin 2019, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- et à partir du 17 juin 2019, jusqu'à la fin de l'été, de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 17h00 (sauf les vendredis).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction des sports au 03 89 20 67 93.

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2019

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 13 février 2019 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés section 37, parcelle 471/0076 (4 rue de l'Elsbourg), section 37, parcelle 513/0026 (14 impasse du Bachacker), section 1, parcelles 49 et 50 (rue Auguste Scherlen), section 5, parcelle 55 (rue des Boulangers).
4. Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Micheline RITTER, vote le compte administratif 2018 et arrête les comptes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	913 424,11 €
Recettes :	1 173 617,04 €
Excédent :	260 192,03 €
Report excédent 2017 :	931 502,33 €
TOTAL	1 191 695,26 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	852 179,62 €
Recettes :	575 372,90 €
Déficit :	276 806,72 €

Résultat de clôture de l'exercice : 914 888,54 €.

5. Le résultat de l'exercice 2018 est affecté comme suit :

C/1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	633 296,72 €
Article 001 – Déficit d'investissement reporté	276 806,72 €
Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté	558 398,54 €

6. Le conseil municipal vote le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie de Colmar.
7. Les subventions et participations 2019 sont approuvées pour un montant de 121 018 €.
8. Le taux des taxes communales est augmenté de 2 % soit pour 2019 : 8,58 % pour la taxe d'habitation, 11,12 % pour le foncier bâti et 38,40 % pour le foncier non bâti. Le produit attendu s'élève à 482 196 €.
9. Le budget primitif de l'exercice 2019 est voté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 735 818,54 €
Recettes	1 735 818,54 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 292 999,72 €
Recettes	1 292 999,72 €

10. Le prix de vente des anciens candélabres démontés place de l'Eglise suite aux récents travaux est fixé à 250 euros.
11. La durée d'amortissement des travaux d'enfouissement ou déplacement des réseaux réalisés par Orange route du Vin et place de l'Eglise est fixée à 10 ans.
12. Le programme des travaux d'exploitation et celui des travaux patrimoniaux présentés par l'ONF pour 2019 concerne les coupes en vente sur pied de 22 m³ de feuillus (parcelle 3). La recette nette prévisionnelle attendue s'élève à 440 € HT.
13. Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2018 du Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin adressé aux maires des communes membres. Il peut être consulté au secrétariat de la Mairie ou sur le site www.sde68.fr (rubrique « Nos publications »).

14. Divers

Déchets : de nouvelles consignes de tri vont être expérimentées sur Herrlisheim-près-Colmar. Les emballages en plastique rigide (pots, barquettes, ...) et en plastique souple (sachets, films, ...) seront désormais jetés dans les containers « papier / plastique ». Afin de bien expliquer ces nouvelles règles de tri et remettre le kit de tri aux habitants,

Colmar agglomération et la commune organisent une réunion publique le vendredi 3 mai à 19h00 (salle Saint Michel) et une journée de remise du kit et des consignes de tri le samedi 4 mai de 9h00 à 16h00 sous le chapiteau.

Très haut débit : les travaux de déploiement de la fibre optique se terminent sur notre commune y compris Herrlisheim-Vignoble. Le réseau va s'ouvrir à la commercialisation au 2^{ème} trimestre 2019. Une réunion publique d'information est prévue le 28 mai à 19h00 sous le chapiteau.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019, de 8h00 à 18h00**, salle des sociétés (cour Sainte Marthe, au sein de l'Hôtel de Ville).

Le jour du scrutin, les personnes de nationalité française et les ressortissants de la Communauté Européenne devront présenter les pièces suivantes :

- la carte d'électeur
- une pièce d'identité (avec photo)



NOUVELLES CARTES ELECTORALES

En 2019, tous les électeurs doivent recevoir de nouvelles cartes électorales entre le 31 mars et le 23 mai.

En effet, la mise en œuvre du REU (répertoire électoral unique) et le passage d'une liste électorale par bureau de vote à une liste électorale par commune depuis le 1^{er} janvier 2019 nécessitent la renumérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote. Cette renumérotation implique l'édition et la distribution d'une carte électorale pour chaque électeur.

Une nouvelle mention figure sur ces cartes : **l'identifiant national d'électeur**, instauré par le décret du 9 mai 2018 portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du REU.

A Herrlisheim-près-Colmar, les nouvelles cartes électorales seront distribuées début mai dans tous les foyers.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	AVRIL 2018	AVRIL 2019
Femmes	39	38
Hommes	44	34
Total	83	72
Demandeurs d'emploi indemnisés	60	60
Demandeurs d'emploi non indemnisables	23	12

FLEURISSEMENT 2018 : PALMARES

FENETRES

CAJAR Jean Claude
WURGES Hubert
FORATIER Arnaud
WURGES Marcel
BANNWARTH Sylvia
WURGES Joséphine
BANON Stéphane
NEUMULLER Marie-France
RODRIGUEZ Rosario
HEIMBURGER Déborah
HEIMBURGER Jean-Marc
DEHNER Rémy
UMBDENSTOCK Christophe
AIGLE Joël

COMMERCANTS

Vins HEYBERGER
Vins HERTZ
Restaurant le Coin du meunier
CCM des Trois Châteaux
CTI

FENETRES / BALCON

WEBER André
DUPONT Jean-Paul
BELABED Slimane
PRUNKL Jean
SALSCH Gérard
PIAZZON Sylvia

FENETRES / BALCON / JARDIN

FONNE Amand
BURR Marie-Louise
JACQUET Rémy
BOEHM Jean-Louis
GLEE Raymond
HUMBRECHT Maurice
KOENIG Didier
LORBER Fernand
BOMBENGER Marcel
DIERSTEIN Bernard
STOECKLIN Lucien
BOMBENGER Angèle
WIEST David
SEEWALD Alfred
BAUER Jacky
MULLMEIER Philippe
QUINTLE René
FREYDRICH Gérard
SCHMITT Marc
KIRTZ Francis
KUENY Michel
KUNTZ Roland

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Loi Labbé pour les particuliers

Comme vous le savez sûrement, depuis le début de l'année 2019, la loi Labbé interdit aux jardiniers amateurs d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Les produits de biocontrôle, les produits utilisables en agriculture biologique et les produits à faible risque, portant la mention EAJ (emploi autorisé dans les jardins), restent néanmoins autorisés. Cette réglementation s'appliquait déjà aux collectivités territoriales depuis le 1^{er} janvier 2017.

Pourquoi cette loi existe-t-elle ?

Parce qu'on dénombre environ 20 millions de jardiniers amateurs en France ! Donc étant donné la grande part du territoire recouverte par des jardins de particuliers, les pollutions engendrées par ces utilisations peuvent avoir des conséquences importantes sur la qualité de l'eau, sur l'environnement et sur notre santé. Par ailleurs, de nombreux végétaux développent des résistances aux produits phytosanitaires utilisés, rendant la lutte chimique de plus en plus difficile.

Suite à cette évolution réglementaire, de nombreuses recettes « maison » circulent, aussi bien sur Internet que par le bouche à oreille. A base d'ingrédients classiques et souvent naturels tels que le sel, l'huile ou encore le bicarbonate de soude, ces préparations n'en sont pas moins néfastes pour l'environnement. Ils sont souvent utilisés à des concentrations élevées ou en mélange sous prétexte de renforcer l'efficacité. Rapidement lessivés, une part importante de ces substances se retrouvent dans les milieux aquatiques et dans l'eau potable.

Il s'agit dans ce cas de « détournements d'usage » car ces produits ne sont pas homologués en tant que produit phytosanitaire.

Un exemple de jardinage au naturel ? Le vinaigre, désormais approuvé comme substance de base pour un usage de désinfection en pulvérisation dans les plantes médicinales, aromatiques et à parfum. Le vinaigre était déjà autorisé comme substance de base depuis 2015 pour les usages suivants : fongicide et bactéricide pour un traitement de semences et pour la désinfection des outils de coupe (sécateurs, coupe-branches, ...).

Pour aller plus loin : www.ecophyto-pro.fr
www.jardiner-autrement.fr

Les Grands Anniversaires du mois de mai 2019

HEITZ Stéphanie, 84 ans le 4
BEA Andrée, 87 ans le 5
GUILHERME Georges, 83 ans le 6
WALCK Raymond, 81 ans le 6
KELLER Raymond, 77 ans le 6
HERTZ Victor, 85 ans le 8
STRUB Germaine, 78 ans le 8
DEYBACH Marthe, 87 ans le 12
FAFFA Marie Louise 75 ans le 13
HAEFFELE Fernand, 81 ans le 17
BANNWARTH Marie-Louise, 79 ans le 17
QUINTLE René, 79 ans le 17
KOEBELEN Henri, 86 ans le 18
MICHEL Annette (rue des Canards), 85 ans le 19
FURSTENBERGER Bernardette, 79 ans le 21
HENSEL Hubert, 77 ans le 22
SCHMIDT Rose Marie, 75 ans le 24
CHEVRÉ Suzanne, 75 ans le 31



NAISSANCES

Timéo CONUS SPECHT
le 26 mars 2019

Maël ZIMMERMANN
le 3 avril 2019

Gaïa LENNER
le 4 avril 2019



ANNONCES



EMPLOI

L'Anneau du Rhin situé à Biltzheim recherche
un(e) technicien(ne) de surface

pour un temps partiel en fin d'après-midi
de mars à octobre.
2 week-ends par mois.
Remplacement

Tél : 03 89 49 99 04
mail : circuit@anneau-du-rhin.com

DIVERS

La classe 1949 prévoit un repas à l'occasion de ses 70 ans.
Les personnes intéressées peuvent contacter :

Juliette SIGRIST au 06 76 65 29 92
Gérard HIRTZ au 06 06 65 49 20

Cherche local pour stockage cartons / petit mobilier,
environ 5 m².
A partir de juillet pour environ 18 mois.

Tél : 07 71 82 37 62

MOBILIER A VENDRE

Éléments de salle de bain : 1 armoire miroir, 1 colonne haute, 1 meuble avec lavabo et robinetterie, 1 douche (90 x 50) et 1 colonne de douche.

Prix de base pour les 3 éléments : 500 € (la douche : 400 €, la colonne de douche : 200 €).

2 cuisines intégrées (prix de base par cuisine : 350 €).

Téléphoner au 06 11 24 30 06 pour un rendez-vous sur place.

A démonter et à enlever par l'acheteur.



Citoyenneté et civisme

Il est regrettable de constater que certaines personnes n'ont aucun civisme puisqu'elles se débarrassent de vieux objets ou des sacs de déchets dans les propriétés d'autrui, bennes enfouies ou sur les aires publiques.

Nous vous rappelons que cela est passible de poursuites.

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

